

LIGUE DE BILLARD DU CENTRE VAL DE LOIRE

Fondée en 1956

Affiliée à la Fédération Française de Billard et au Comité Régional Olympique et Sportif
Association n°W452000772



DISPOSITIONS FINANCIERES

« BLACKBALL »

SAISON 2026-2027

SOMMAIRE

1 – COMPETITIONS	3
1.1 – Généralités	3
1.2 – Compétitions individuelles	3
1.2.1 - Tournois catégorie "Mixte N2"	4
1.2.2 - Tournois catégorie "Vétéran" et "Féminine"	5
1.2.3 – Tournoi catégorie «Top Ligue »	
1.3 – Compétitions par équipes	6
1.4 – Forfaits non excusés	6
1.5 – Forfaits d'équipes	6
 2 – ORGANISATEURS	 6
2.1 –Tournoi régional	6
 3 – OFFICIELS	 7
3.1 –Frais du Directeur de Jeu et du Juge-Arbitre	7

1 – COMPETITIONS

1.1 – GENERALITES

Le paiement des divers engagements et inscriptions est à faire par virement.

Détails des virements :

- sur le compte de la LBCVL,
- demander un RIB au trésorier de la LBCVL,
- Libellé clair et identifiable :
 - o BLACKBALL
 - o Numéro du TR
 - o Noms du club

Exemple : BLACKBALL TR2 ORLEANS BILLARD CLUB

1.2– COMPETITIONS INDIVIDUELLES

Montant des inscriptions par tournoi :

CATEGORIES	MONTANTS
MIXTE REGIONALE	10 €
TOP LIGUE	25 €
FEMININES	10 €
VETERANS	10 €
ESPOIRS	0 €
JUNIORS	0 €
BENJAMINS	0 €
HANDI-FAUTEUIL	0 €
HANDI-DEBOUT	10 €

Le tournoi TOP LIGUE doit être intégralement payé à la réunion d'encadrement.

1.2.1 - Tournois catégorie "Régionale"

- Montant des primes Mixte Nationale 2 pour un tournoi moins de 80 participants :

PLACE	MONTANT	TOTAL
VAINQUEUR	90 €	90 €
FINALISTE	50 €	50 €
½ FINALISTE	20 €	40 €
		180 €

- Montant des primes Mixte Régionale pour un tournoi de 81 à 96 participants :

PLACE	MONTANT	TOTAL
VAINQUEUR	100 €	100 €
FINALISTE	60 €	60 €
½ FINALISTE	30 €	60 €
		220 €

- Montant des primes Mixte Régionale pour un tournoi de 97 à 112 participants :

PLACE	MONTANT	TOTAL
VAINQUEUR	110 €	110 €
FINALISTE	70 €	70 €
½ FINALISTE	40 €	80 €
¼ DE FINALISTE	20 €	80€
		340 €

- **Montant des primes Mixte Régionale pour un tournoi de 113 à 128 participants :**

PLACE	MONTANT	TOTAL
VAINQUEUR	120 €	120 €
FINALISTE	80 €	80 €
½ FINALISTE	50 €	100 €
¼ DE FINALISTE	30 €	120 €
		420 €

Montant des primes Mixte Régionale pour un tournoi de 129 à 160 participants :

PLACE	MONTANT	TOTAL
VAINQUEUR	130 €	130 €
FINALISTE	90 €	90 €
½ FINALISTE	50 €	100 €
¼ DE FINALISTE	30 €	120 €
1/8 DE FINALISTE	20 €	160 €
		600 €

Montant des primes Mixte Régionale pour un tournoi de 161 à 192 participants :

PLACE	MONTANT	TOTAL
VAINQUEUR	160 €	160 €
FINALISTE	120 €	120 €
½ FINALISTE	70 €	140 €
¼ DE FINALISTE	50 €	200 €
1/8 DE FINALISTE	30 €	240 €
		860 €

1.2.2 - Tournois catégorie "Vétéran" et "Féminine" et « Handi-Debout »

- Montant des primes pour un tournoi avec jusqu'à 16 participants :

PLACE	MONTANT	TOTAL
VAINQUEUR	30 €	30 €
FINALISTE	15 €	15 €
		45 €

- Montant des primes pour un tournoi de 17 à 32 participants :

PLACE	MONTANT	TOTAL
VAINQUEUR	50 €	50 €
FINALISTE	25 €	25 €
½ FINALISTE	10 €	20 €
		95 €

- Montant des primes pour un tournoi de 33 à 64 participants :

PLACE	MONTANT	TOTAL
VAINQUEUR	70 €	70 €
FINALISTE	35 €	35 €
½ FINALISTE	20 €	40 €
¼ DE FINALISTE	10 €	40 €
		185 €

1.2.3 - Tournois catégorie "Top Ligue"

- Montant des primes pour un tournoi de 32 participants :

PLACE	MONTANT	TOTAL
VAINQUEUR	250 €	250 €
FINALISTE	180 €	180 €
½ FINALISTE	120 €	240 €
¼ DE FINALISTE	70 €	280 €
1/8 DE FINALISTE	25 €	200 €
		1150 €

Le montant total des primes sera adressé par le trésorier de la LBCVL au club organisateur, par virement, après communication du nombre d'engagés par la CSL Blackball.

A charge pour le club organisateur de verser les primes aux joueurs, après signature du tableau d'émargement.

Ce tableau est à retourner au responsable de la CSL par mail.

Le montant des primes non versées doit être reviré au Trésorier de la LBCVL au plus tard 48h après la fin du tournoi.

1.3– COMPETITION PAR EQUIPES

Montant des droits d'engagement au Championnat de France :

CATEGORIES DR1 / DR2 / DR3	MONTANT
ENGAGEMENT FEDERAL	55 €
ENGAGEMENT LIGUE	35 €
COUPE	0 €

Les équipes dites « CDB » n'auront que l'engagement ligue à payer.

1.4 – FORFAITS NON EXCUSES :

Une amende de 30 EUR sera imputée au club pour les forfaits individuels non excusés.

1.5 – FORFAITS D'EQUIPES :

Une amende de 120 EUR sera imputée au club pour chaque forfait d'équipe non excusé.

2 – ORGANISATEURS

2.1 – TOURNOI REGIONAL

Droits d'organisation pour le club organisateur :

TYPE	MONTANTS
DROITS	1000 €
CAUTION	500 €

Le chèque de caution, libellé à l'ordre de la « LBCVL » est à adresser au siège social de la LBCVL deux mois avant le tournoi régional :

LBCVL Chez David LECOMTE

La caution ne sera encaissée par la ligue que si une intervention technique est à opérer sur le parc de billards (nécessité d'effectuer une opération sur le conditionnement ou billard abîmé, par exemple - liste non exhaustive)

3 – OFFICIELS

3.1 – FRAIS DU DIRECTEUR DE JEU ET DU JUGE-ARBITRE

- Restauration : (sans alcool)
A charge de l'organisateur

TYPE	MONTANTS
DIRECTEUR DES JEUX	Choix de l'organisateur
JUGE-ARBITRE	Choix de l'organisateur
GESTION VIDEO	Choix de l'organisateur

- Déplacement et hôtellerie :

Le directeur des jeux et le Juge-Arbitre sont pris en charge par la ligue.

TYPE	MONTANTS
DIRECTEUR DES JEUX	40€
RESPONSABLE TABLE DE MARQUE	40€
JUGE-ARBITRE	40€
GESTION VIDEO	180€

La nuitée sera remboursée avec justificatif.

- Cagnotte pour les bénévoles :

Toutes les primes non récupérées sur le TR seront dans une cagnotte qui sera redistribué à la fin de la saison.